

# Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune



**Place de l'Esplanade,  
le grand débat**



Scy-Chazelles



## SOMMAIRE

## ETAT CIVIL



## Naissances

RODRIGUES Léna	10/01/2023
GENTILE Giulia	04/02/2023
SCHWARTZ Jeanne	20/03/2023
SCHWARTZ Romy	20/03/2023
ARNOULD Valentin	21/04/2023
ALENZY Mahdi	01/05/2023
HECKEL Colin	01/05/2023



## Mariages

JOFFROY Guillaume et WOLFRAM Anaïs	27/05/2023
------------------------------------	------------



## Décès

RUMEAU Raymond	30/09/2022
TARED Abdelkader	07/12/2022
BASQUIN Geneviève	06/01/2023
DORELET Christian	23/01/2023
PIERRE René	11/03/2023
LOUVIN Louise	15/03/2023
NENNIG Pascal	28/03/2023
FOURNERET Marcelle	03/04/2023
GEISEN Clémence	06/04/2023
DANOIS Bernadette	14/04/2023
LECEA MUNARRIZ Maria	25/04/2023
MULLER Georgette	23/05/2023

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot  
Responsable de la publication : Yannick Groutsch  
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative  
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

## 3 LE MOT DU MAIRE

## 4 ACTUALITÉ

- 4 Réaménagement de la Place de l'Esplanade, la richesse du débat public
- 14 Inauguration du Parc Ecologique et de la Biodiversité
- 16 La navette fluviale Metz'O arrive
- 17 Un parc canin à Scy-Chazelles
- 18 Borne de recharge modulaire pour véhicules électriques
- 19 Vrai faux
- 20 Le projet de restaurant avance... Ouverture en 2024 ?
- 22 Un rayonnement mondial à Scy-Chazelles
- 23 A la découverte...
- 25 Nathalie Pasquier, art-thérapeute
- 26 La Maison médicale voie de la Liberté

## 26 LOISIRS ET JEUNESSE

- 26 Diaporama
- 29 Emilien Passon, notre athlète de haut niveau
- 30 Mon jardin au naturel : La technique des Oyas
- 32 Petit Montmartre
- 34 Scy-Chazelles toujours plus sportive
- 35 *Une Rose un Espoir*  
Les amis du yoga
- 36 La bibliothèque municipale

## 39 LA PAGE DE L'OPPOSITION

## 40 INFOS PRATIQUES



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

A l'aube de cette belle période estivale, l'actualité de notre commune est marquée par un certain nombre de dossiers ou sujets sensibles, ainsi que des projets en cours de réflexion et d'autres en phase d'aboutissement.

Au chapitre des sujets sensibles, figurent les nuisances. Elles se multiplient, cristallisent les habitants et ternissent notre cadre de vie avec leurs cohortes de tapages nocturnes, de travaux ou d'entretiens privatifs bruyants en dehors des heures autorisées. Mais aussi et surtout les occupations illégales des gens du voyage sur 4 sites de notre commune en un mois seulement. Du jamais vu, de l'inacceptable et un véritable bras de fer pour les faire partir ! Sur ce dernier point, des précisions méritent d'être portées à la connaissance des habitants pour votre parfaite compréhension des moyens et actions de la commune. Depuis début 2023, la Métropole est désormais en règle en matière d'aire d'accueil des gens du voyage. De ce fait, sur les terrains communaux comme par exemple notre stade de foot, les arrêtés métropolitains et municipaux pris pour troubles à l'ordre et à la sécurité publics, ainsi que d'interdiction aux fournisseurs d'énergie de les alimenter, nous ont permis une saisie directe du Préfet sans passer par le Tribunal afin qu'il prononce leur expulsion de force. C'est ce qui est arrivé, mais pas assez vite à notre sens. Il aura fallu attendre plus de 15 jours pour que le Préfet mette les moyens en œuvre.

Sur tous ces sujets délicats, les détracteurs auront facile à dire que rien n'est fait, qu'on laisse faire. Au contraire, le Maire et les élus agissent « dans l'ombre » avec énergie et détermination pour préserver notre cadre de vie ! La rubrique Vrai-Faux vous apportera quelques exemples concrets.

Heureusement, la rénovation de la place de l'Esplanade, projet phare du mandat, nous hisse au-dessus de ces contrariétés. La concertation publique, les multiples enjeux liés à cette place et le caractère majestueux des lieux nous plongent dans des réflexions aussi complexes qu'intéressantes. Le travail se poursuit donc, avec pour seule ambition la volonté de « bien faire ».

Enfin, des dossiers en phase d'aboutissement, comme le long travail engagé depuis près de 2 ans sur le projet de restaurant, qui se concrétise enfin. Un article spécifique vous en expliquera les raisons, vous dévoilera les visuels et vous précisera des éléments de calendrier désormais bien réels. Également, comme le PLUI qui a été validé par la Métropole et la commune au cours du printemps, avec une enquête publique qui permettra aux habitants de s'exprimer à l'automne prochain.

Perte d'énergie face à tous ces dossiers qui nous mobilisent pleinement ? Bien sûr que non, mais l'été permettra de bien recharger les batteries... et j'espère que les belles journées qui nous arrivent vous seront tout aussi bénéfiques.

Je vous souhaite une excellente lecture de cette édition très riche en actualité et un été radieux à tous points de vue.

Votre Maire, Frédéric NAVROT

Requalification  
de la Place  
de l'Esplanade  
à Scy-Chazelles

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ESPLANADE, LA RICHESSE DU DÉBAT PUBLIC



La réunion publique du 11 avril avait pour objet de présenter les esquisses du projet de réaménagement de la Place de l'Esplanade. Rien n'est encore arrêté, mais le bureau d'études spécialisé en aménagement urbain paysager a ébauché quelques croquis qui méritaient d'être soumis au débat collectif.

La Place de l'Esplanade est un joyau qui nous donne une grande responsabilité. Pour tout le monde, c'est un lieu de passage entre notre commune, le Mont Saint-Quentin et les autres communes. C'est aussi un lieu très fréquenté par les sigéo-castellois pour de multiples raisons qui vont des obligations citoyennes aux pratiques culturelles sans oublier les habitudes festives et conviviales. Il s'agit enfin d'un lieu de tourisme et de patrimoine reconnu par tous les habitants du pays messin. C'est pourquoi son réaménagement pose de nombreuses questions que seule une approche collective peut éclairer. Bien conscient des enjeux, le Maire Frédéric Navrot a organisé une réunion publique qu'il a animée avec le maître d'œuvre retenu pour ce projet, à savoir le cabinet « Manivoles, Paysage et Urbanisme », représenté par M<sup>me</sup> Mélissa Hégo.

### Des propos spontanés, riches et intéressants

L'intérêt de cette rencontre est d'ouvrir l'échange entre personnes impliquées et de l'enrichir grâce aux réflexions des uns et des autres. Les premières réflexions avaient été livrées le 3 décembre 2021 lors de la première réunion publique sur le sujet. Sur cette base, Mélissa Hégo a conçu quelques schémas qui ont lancé une discussion aussi riche qu'intéressante. On ne s'étonnera donc pas que les questions étaient posées de manière spontanée, pas toujours ordonnée, mais c'est ce qui garantit le succès de l'exercice.

La présente restitution ne suit pas un ordre logique, mais l'ordre dans lequel les interventions sont arrivées. On repère ainsi mieux comment les avis des uns ont nourri les avis des autres, ou bien encore ce qui inquiète ou interpelle. On intègre progressivement les différentes contraintes et on abandonne progressivement les positions simplistes du type « y'a qu'à, faut qu'on ».

### La présentation des esquisses

Madame Hégo commence par un état des lieux. Elle note que de nombreux usages convergent sur la place et notamment l'église et la Mairie. La place est minérale au sens où elle est principalement recouverte de pavés. Elle est bien fermée ou délimitée par les bâtiments. Le city-stade et le parking sont un peu à l'écart mais entrent quand même dans la réflexion. Elle intègre les conclusions de la réunion publique qui s'était tenue fin 2021 (confère les Echos n° 78 de janvier 2022). Ses propositions d'aménagement visent à répondre à 3 enjeux :

- la Place de l'Esplanade doit rayonner sur le territoire et concentrer l'identité de Scy-Chazelles ;
- il s'agit d'une place verte, d'une bouffée d'air frais ;
- ce n'est pas qu'un lieu touristique mais un lieu de vie, un support d'usages.

Elle propose deux esquisses, l'une plus minérale, l'autre plus végétale.





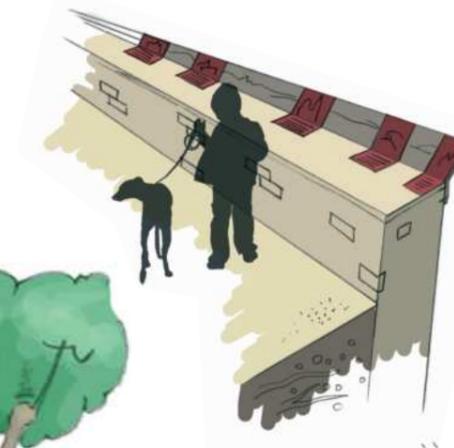
Au centre, l'espace minéral trouve sa place entre le Saint-Quentin et le belvédère. La mairie et l'église se répondent. Devant chaque édifice, un parvis commence après un emmarchement qui disparaît progressivement dans la pente.

Au sol, les bandes bleutées matérialisent le cheminement vers les coteaux. Les parties jaunes correspondent à des pavés. Tout le stationnement est supprimé de la place et sera relocalisé au niveau du city-stade. Les emmarchements empêcheront le stationnement. La partie minérale sera parsemée de quelques plantations mais en faible nombre.

**Esquisse n°1**

Cette esquisse se nomme

« Échappées Minérales ».



Le mur derrière le monument aux Morts est percé de chaque côté et laisse passer de nouveaux cheminements vers la colline et vers un nouvel espace à acquérir et à aménager. Les arbres reviennent de part et d'autre du monument.

Sur le belvédère, peu de changements sont prévus, si ce n'est d'abattre les arbres dangereux et d'en replanter. Le niveau sera rehaussé partout de 10 cm et trois bandes de "stabilisé" canaliseront les promeneurs à bonne distance des arbres et éviteront ainsi le piétinement. Le mur du fond sera rehaussé et intégrera une table d'orientation composée d'un ensemble de plaques émaillées (voir ci-contre).

**Question de la salle**

**Où sont les bancs ?**

Mélissa Hégo : Il y en aura bien entendu, même s'ils n'apparaissent pas à ce stade sur le croquis. Par contre, il n'y aurait plus de tables (comme les tables de brasserie). Il s'agirait éventuellement d'un lieu de promenade, de détente, et non de festivités.

Dans les deux projets, le mur de fond du belvédère doit être rehaussé pour des raisons de sécurité.



Le monument aux Morts est entouré de deux arbres

Au centre, la place est reconfigurée par des espaces végétaux et des espaces de pavés bombés qui suggèrent la circulation des véhicules et évitent les stationnements intempestifs. Ici aussi, le parking est déplacé vers le city-stade. Les massifs apportent du dynamisme et une touche contemporaine.

**Esquisse n°2**

Cette esquisse se nomme

« Ondulation végétale ».

La végétation y trouve une plus grande place.



Au sol, les pavés bordent les édifices puis sont progressivement remplacés par de l'herbe.

La conception de la place assure la désimperméabilisation.

Le belvédère est plus aménagé. Au centre, une plate-forme en bois évite le piétinement et pourra comprendre du mobilier. De même une bande de stabilisé au bord évite le piétinement à proximité des arbres. Au bout de la plateforme, on pourrait imaginer quelques aménagements de détente ou ludiques (voir ci-contre).



Bureaux d'études du groupement :  
 - Manivoles (paysage et urbanisme)  
 - SEBA A.I. (bureau d'études techniques VRD)

## Place aux échanges

Après cette présentation, le Maire invite les habitants à prendre la parole. Il rappelle que chacun peut parler librement car nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion. Nous sommes réunis pour discuter.

### Par où passent les voitures ?

Mélissa Hégo (MH) : Dans l'esquisse 2, elles longent l'aire de jeu.

### Dans l'esquisse 1, vous avez parlé de marches devant la Mairie et devant l'église ? Comment les personnes à mobilité réduite accèdent-elles ?

MH : Les marches disparaissent dans la pente pour retrouver un niveau plat et totalement accessible.

### Comment les personnes à mobilité réduite entrent-elles dans la Mairie ? En principe, elles doivent bénéficier d'un accès identique aux autres personnes.

Frédéric Navrot (FN) : Comme actuellement, elles accèdent par l'arrière via une rampe adaptée. Cet accès est conforme à la réglementation.

### Dans les deux projets, le stationnement à proximité immédiate des édifices n'est plus possible ? Comment faire avec les personnes âgées, par exemple pour aller à la messe ? Des déposes minutes sont-ils prévus ?

MH : Oui c'est possible.

### Est-il possible de combiner des éléments de l'esquisse 1 et de l'esquisse 2 ?

MH : On retient rarement une esquisse dans sa totalité. Après discussion, on aboutit la plupart du temps à des solutions mixtes.



### Pourquoi ne pas créer une vraie place entièrement pavée et sans arbres qui serait un véritable lieu de rencontre entre tous les habitants ?

L'assistance est réticente à cette éventualité.

### Dans la première esquisse, qu'appelle-t-on renouvellement des arbres ?

MH : Il s'agit de reconstituer les alignements qui existaient jadis, tels qu'on les voit sur d'anciennes photos historiques. On replante les arbres qui ont été abattus. On est obligé d'en abattre d'autres qui sont en mauvaise santé. Les arbres à replanter sont en vert sur les schémas.

FN : On n'abat que les arbres dangereux et on les remplace par des arbres déjà de grande taille (6 à 8 mètres de haut).

### Quelle est la possibilité d'ouverture vers la nouvelle aire de jeu (esquisse 1) ?

MH : Un cheminement est prévu.

FN : La commune n'a pas à ce stade, la maîtrise foncière de cette éventuelle nouvelle aire de jeux. Des discussions sont en cours avec la propriétaire.

### Dans l'esquisse 2, comment assurer la pérennité des espaces végétalisés en sachant que les automobilistes sont peu respectueux ?

MH : Les espaces verts sont creux afin de collecter l'eau. Les voitures ne s'y gareront pas. De plus les massifs sont amenés à grandir.

### Quelle sera la signalétique ?

MH : Des panneaux existent. La zone réservée au passage automobile sera suggérée par la végétation et les zones de pavés bombées.

### Que devient le mur du fond du belvédère ? Le relever pourrait gêner la vue. Ne pourrait-on pas remblayer de l'autre côté pour réduire le danger ?

MH : Le mur actuel ne mesure que 50 cm alors qu'il devrait être d'au moins 70 cm pour des questions de sécurité. Si on ajoute un garde-corps, il sera penché et on rehaussera le moins possible.

FN : Le dénivelé est trop fort. Il est inutile de déplacer le danger vers le parc. L'idéal serait de bâtir un escalier mais au-delà du mur, on ne dispose pas de surface suffisante.

### Pouvez-vous clarifier en quoi consistera l'aménagement du parking et la circulation (esquisse 2) ?

MH : Sur le plan, les voies grises symbolisent le passage automobile. Le parking situé à la place du city-stade compléterait le parking actuel. Il comprendrait 12 places, une haie, 3 arbres et des arbrisseaux.

### Cela signifie qu'il n'aura plus de city-stade ?

FN : Soit on maintient et rénove l'aire de jeux à son emplacement actuel, soit on la transfère sur le nouvel emplacement, derrière le mur du monument aux morts. La question du maintien d'un city-stade se pose.

### Pourquoi faire disparaître le city-stade ?

FN : On déplace le stationnement de la place vers le city-stade. Il faut aussi considérer que vivre à côté d'un city-stade peut s'avérer très difficile.

### J'habite à côté de ce city-stade, qui est une zone de fortes nuisances car les jeux de ballons se poursuivent très tard en été.

MH : Le remplacement d'un city-stade par un parking est économiquement avantageux car on peut profiter de l'enrobé existant.

### Les enfants sont sacrifiés. Sur l'esquisse 1, l'aire de jeu est coincée ?

MH : La future aire de jeux n'accueillera pas de voitures et sa surface est suffisamment vaste.

### Où seront installées les manifestations ?

MH : Sur la place (entre la Mairie et l'église). La circulation devra être coupée.

### Les parties piétonnes non matérialisées n'assurent pas la sécurité.

MH : Dans l'esquisse 1, la voirie n'est que suggérée par des caniveaux. On pourrait ajouter des potelets. Il s'agit d'un espace partagé.

### Au sujet du mur du Belvédère, ne pourrait-on pas décaisser au pied du mur ?

MH : Cela a été imaginé, mais abîmerait les racines des arbres.

### Il semble qu'on augmente la surface de la place mais que le mur du monument aux morts est gênant.

MH : Ce mur est protégé. On ne peut pas le supprimer mais il est possible de créer des ouvertures. De plus, il vaut mieux « inscrire » la place dans des limites formées par le mur et les bâtiments.

### Que deviennent les Points d'Apports Volontaires Enterrés (PAVE) et l'arrêt de bus ?

MH : Les PAVE restent au même endroit.

Dans l'esquisse 1, l'arrêt de bus serait déplacé. Dans l'esquisse 2, il demeure au même endroit.

### Serait-il possible de déplacer la bibliothèque de rue sous l'abri bus ?

MH : Oui c'est possible.

### Serait-il possible de déménager l'aire de jeux en bas du Parc de la Biodiversité ?

FN : Le terrain n'est pas adapté, il n'est pas plat et l'accès en serait très difficile. De plus, ce secteur est en zone rouge mouvement de terrain.



**Où en est la réflexion sur l'éclairage ? Avez-vous fixé des points d'éclairage ? Ils pourraient par exemple guider les automobilistes.**

MH : La réflexion à ce sujet n'est pas encore assez avancée.

**Je regrette la disparition du city-stade. Une aire de jeux uniquement pour les enfants de 3-4 ans, c'est un peu limité. La plupart des habitants sont favorables au city-stade. Pourquoi le supprimer ? Par ailleurs, le passage automobile qui longe l'aire de jeux (esquisse 2) ne garantit pas la sécurité.**

MH : On peut protéger l'espace de jeux avec des barrières.

FN : La majorité est plutôt favorable à l'aire de jeux pour enfants. On doit réfléchir aux différentes propositions.

**Au sujet du belvédère, on dispose d'un espace convivial. Il ne sera plus possible d'installer un chapiteau. C'est très regrettable.**

MH : Le sol est très compacté et piétiné, ce qui nuit à la préservation des arbres.

**Où organiserons-nous le 14 juillet et les différentes manifestations ? Le terrain de la Maison des associations est déjà amputé d'une bonne surface.**

Complément d'un habitant : **Il n'est pas nécessaire de planter autant d'arbres. Cela fait perdre de son charme au belvédère. On pourrait mieux l'exploiter.**

FN : Rien n'est encore figé, nous sommes là pour écouter les avis de chacun.

**Je trouve surprenant que les jeunes soient évincés. Pourrait-on trouver un lieu en haut du village où ils pourraient jouer au ballon ?**

FN : On reprochait à l'origine à l'aire de jeux du bas d'être éloignée de tout. Mais à présent, elle rencontre un grand succès et ne génère aucune nuisance pour les riverains. Je suis preneur de toute proposition pour installer une autre aire en haut. Mais il faut savoir que nombreux sont les lieux protégés.

**Le sol où se trouve le city-stade va-t-il supporter le poids des automobiles ?**

MH : Des études géotechniques ont été réalisées sur le site.

**Avez-vous pensé à des toilettes publiques ?**

FN : Il y en a déjà, ouvertes et accessibles, dans la cour intérieure de la mairie.

**Le travail proposé pour le belvédère me semble intéressant. Il résulte d'une vraie réflexion qui tient compte des attentes. Le parcours en bois est intéressant. Mais qu'en est-il quand il pleut ?**

MH : C'est étudié pour utiliser des matériaux adaptés au phénomène de glissance.

**Je ne me sens pas en sécurité dans mes déplacements à pied car les caniveaux sont creux et les pavés irréguliers. Il est très difficile de se déplacer pour les personnes âgées et handicapées.**

MH : On peut choisir des caniveaux moins creux.

FN : Il est recommandé de se déplacer sans marcher dans les caniveaux mais plutôt sur la route. Il s'agit d'une zone de rencontre où le piéton est prioritaire.

**Pourquoi ne pas supprimer la circulation ?**

MH : Cela reste une place stratégique. Dans l'esquisse 1, les espaces sont protégés par des marches.

**Les candélabres actuels peuvent-ils être conservés et adaptés en led ?**

MH : Les mats en fonte seront conservés. Les lanternes incompatibles avec du led devront être remplacées mais resteront dans le même esprit.

**Peut-on compter sur des cofinancements extérieurs ?**

FN : On souhaite que le projet coûte le moins cher possible pour la commune. On recherche des aménagements au juste prix puis on partira, comme toujours, à la chasse aux subventions. Nous serons aidés par le Département, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. La Région sera sollicitée ainsi que l'État au titre de la DETR. La Métropole nous soutient déjà dans l'enfouissement des réseaux. Elle ne pourra donc pas cofinancer ce projet.

**Le projet devait coûter 600 000 euros.**

FN : Effectivement. Les projets proposés par le maître d'œuvre se situent au-dessus de cette enveloppe.

**L'esquisse 1 est trop minérale, ce qui peut poser problème car nous nous dirigeons vraisemblablement vers des périodes de canicules. L'esquisse 2 semble mieux adaptée.**

**Pourrait-on revenir sur la minéralisation de l'esquisse 1. Tout ce qui est représenté en jaune reste perméable ?**

MH : Ce qui est représenté en jaune reste effectivement perméable grâce à des joints en sable qui assurent partiellement la « désimpermeabilisation ».

**L'esquisse 2 proposerait donc plus de surfaces désimpermeabilisées ?**

MH : Oui c'est exact.

**Quelle serait la nature des fondations des terrasses en bois sur le Belvédère ?**

MH : il faudrait faire des fondations en dur.

Intervention d'un participant : Il existe une autre technique, plus respectueuse des sols, qui consiste à planter les plots de bois. Cela permettrait d'étendre la surface des terrasses et d'accueillir davantage de public lors des manifestations par exemple.

MH : Cette solution doit être étudiée.

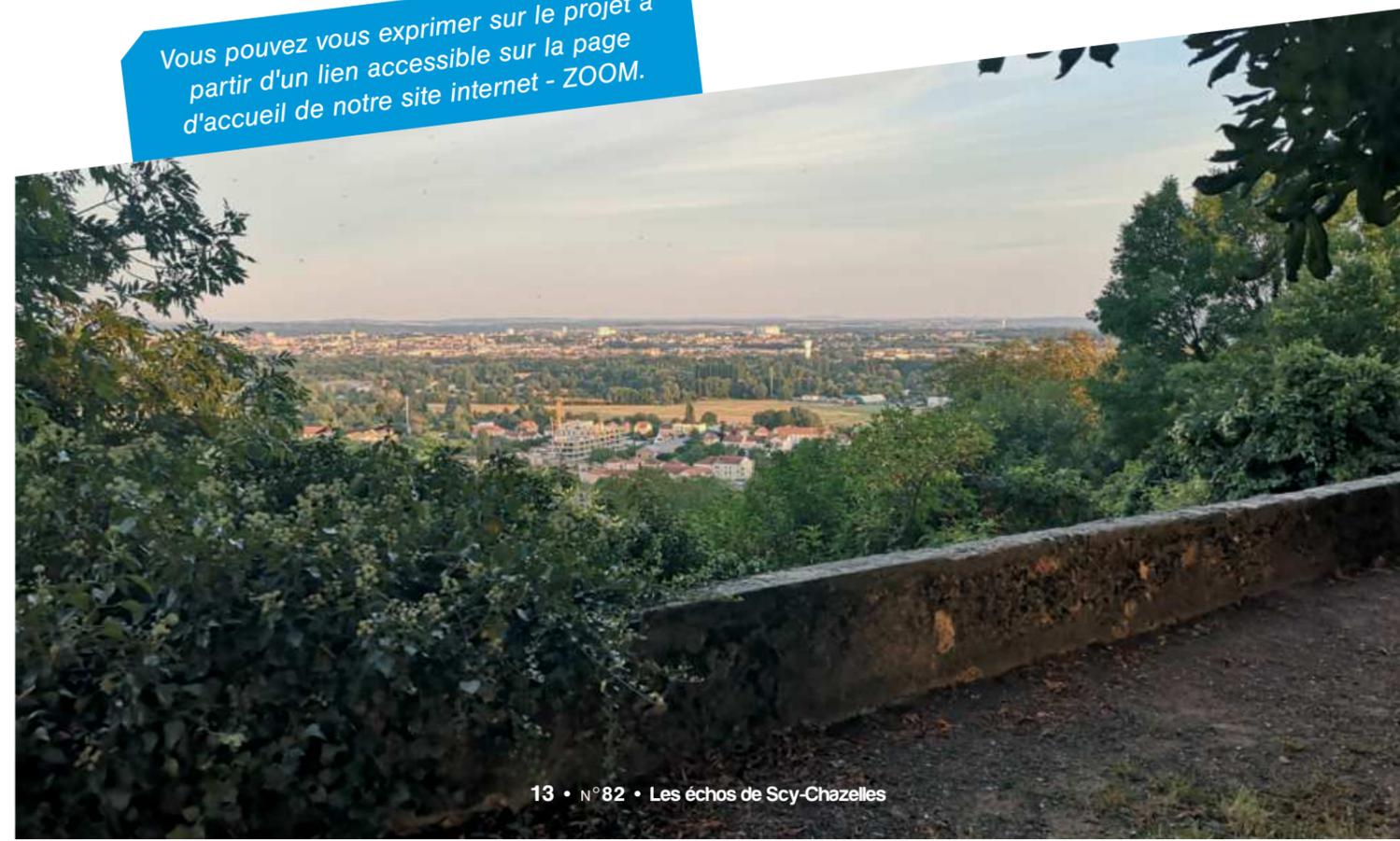
**Qu'en est-il du ruissellement des eaux de pluie ? J'habite dans l'impasse en amont de la place et je reçois depuis toujours ces eaux infiltrantes dans mon mur de maison. Il en est de même pour mes voisins. Il faudra en tenir compte.**

MH : Effectivement. Cette information qui n'était pas connue de la municipalité devra être examinée.

Le Maire remercie les participants de leur présence et des échanges particulièrement enrichissants pour la suite du projet. Il conclut sur deux points. Le premier porte sur le calendrier du projet ; l'année 2023 serait consacrée à la poursuite des études, avec des travaux qui pourraient être réalisés en 2024-2025. Le deuxième porte sur la méthode de travail mise en oeuvre dans la phase études qui se poursuit. Il souligne qu'il est difficile de concilier les avis et les désirs de tout le monde. A l'heure actuelle, rien n'est arrêté et il est fort probable que le projet final diffère de ceux présentés. Dans cette hypothèse, la question se posera quant à le présenter une dernière fois en réunion publique ou en débattre uniquement en Conseil Municipal pour le valider.

Yannick GROUTSCH

*Vous pouvez vous exprimer sur le projet à partir d'un lien accessible sur la page d'accueil de notre site internet - ZOOM.*



# INAUGURATION DU PARC ÉCOLOGIQUE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Par un beau jour de printemps, le 15 avril dernier, plus d'une centaine de personnes se sont réunies pour inaugurer le nouveau parc écologique et de la biodiversité de Scy-Chazelles.

Fruit du rêve d'un passionné, le parc écologique et de la biodiversité a mis deux années pour se concrétiser.

Situé en contrebas de l'Esplanade, à la place d'une ancienne prairie de fauche, ce projet est porté par M. Renner, président de l'Association « Les Naturalistes du Saint-Quentin », à qui Monsieur le Maire a offert la possibilité de le réaliser. De nombreux bénévoles ainsi que les services techniques ont pris part au chantier.



Composé de différents espaces, ce parc épouse le versant du ruisseau de l'Archyre au milieu duquel trônent de majestueux merisiers. Un chemin serpentin donne accès à différentes ambiances. On y rencontre un pierrier, une rocaille et une pelouse sèche en forme de coeur, rappelant que Scy-Chazelles se trouve sur le Mont Saint-Quentin, siège des pelouses calcaires abritant une faune et une flore thermophile. Un verger, comprenant une dizaine de fruitiers rustiques d'essences locales a été planté dans le sens de la pente. Un carré de vignes nous remet en mémoire le passé prestigieux du Mont clos par des poteaux en acacias fendu non écorcé et entouré d'un grillage noué dit « à moutons ». Deux parcs accueillent des tondeuses silencieuses à quatre pattes bretonnes, louées à l'année à la société *Ecopattes*. Elles auront également le droit d'aller brouter du rab sous les arbres fruitiers. Une mare a été créée à proximité du cours d'eau espérant accueillir à court terme, libellules, grenouilles et autres amphibiens. Un faucon pèlerin y a même été pris en flagrant délit de barbotage. Un rare muscardin (petit rongeur roux d'une dizaine de centimètres) a pointé son museau au travers d'une haie, observant d'un air narquois le remue-ménage qui s'opérait sur son domaine. Un potager autonome agrémenté d'herbes aromatiques et de plantes vivaces permettra aux enfants de se familiariser avec le jardinage. Des hôtels à insectes viennent offrir le gîte aux butineurs et pollinisateurs ô combien importants pour faire vivre cet endroit bucolique. Des nichoirs accueillent déjà des portées d'oisillons. Et, surplombant le tout, en haut d'un mat, une chouette girouette (dans les deux sens du terme), réalisée par nos services techniques, surveille les alentours.



L'entretien minimaliste sera encadré par l'association des *Naturalistes du Saint-Quentin*. L'idée est de laisser faire la nature. Des ateliers pourront être organisés comme l'apprentissage de la taille de fruitiers, la permaculture, l'observation de la faune et de la flore qui vont s'y développer. Ce parc est un nouveau joyau au cœur de notre village. Il invite à une reconnexion avec la nature. Simplement y déambuler ou s'installer sur l'un des bancs avec un bon livre vous procurera sérénité, apaisement et bien-être.

Merci Monsieur Renner pour tout le travail accompli !

Sandrine ZELL



## SAMEDI 15 AVRIL 2024, INAUGURATION OFFICIELLE DU PARC ÉCOLOGIQUE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs élus sont venus admirer le parc écologique et de la biodiversité : Jean-Marie Mizzon, Sénateur de la Moselle, Cédric Gouth, Maire de Woippy et représentant de la Région Grand Est, Manuel Brocart et Philippe Glaeser, représentants de Metz Métropole et Roger Peultier, Maire de Rozérieulles.

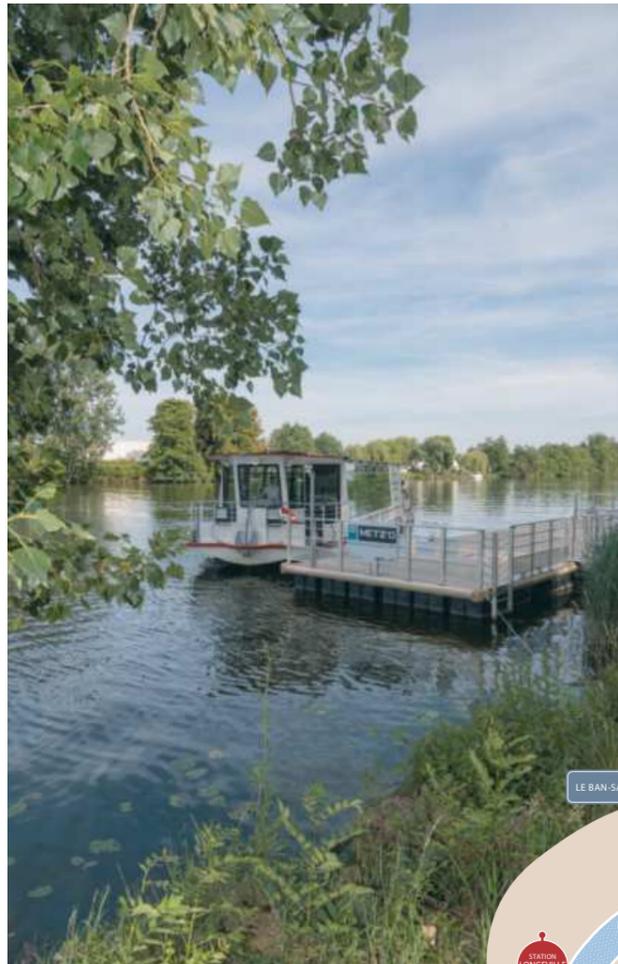
Ils étaient entourés d'une centaine d'habitants et curieux qui se sont rendus sur le belvédère de la place de l'Esplanade afin de contempler le parc qui se situe en contrebas.

Ils ont été reçus par Frédéric Navrot, Maire de Scy-Chazelles et par Michel Renner.



# LA NAVETTE FLUVIALE METZ'O ARRIVE !

La navette fluviale Metz'O remet les voiles pour une deuxième saison.



Cette année, elle vous emmènera jusque Scy-Chazelles et Moulins-lès-Metz. Alors, cet été, laissez-vous transporter !

Tout comme l'an dernier, la navette fonctionnera à l'image d'une ligne de bus « classique » du réseau LE MET', avec une fréquence adaptée aux heures de pointe, un règlement et des tarifs identiques (titres de transports et abonnements). La nouveauté : le circuit se prolonge, avec deux arrêts supplémentaires, l'un à Scy-Chazelles, l'autre Moulins-Lès-Metz. Les deux nouvelles stations, situées à proximité de parkings, vous permettront de rejoindre le centre-ville de Metz en quelques minutes, pour le prix d'un ticket de bus.

Stéphane ROSSANO  
Direction de la Communication  
Eurométropole de Metz



# UN PARC CANIN À SCY-CHAZELLES

Recharger sa jauge sociale, pour soi et pour son animal préféré.

Le confinement n'est pas encore si loin. Notre famille, nos amis, nos connaissances : le contact social a manqué à un grand nombre d'entre nous. La compagnie de notre chien nous consolait mais ne suffisait pas tout à fait. Pour lui, c'est la même chose. Même s'il vous adore, il ne peut pas communiquer pleinement avec vous, partager des odeurs, voire une bagarre amicale. En tant qu'animal social par définition, il a besoin de voir des individus de son espèce.

Pour les amoureux des chiens, le parc canin est un lieu idéal. Où affinité devient presque règle de vie, le reste vient tout seul. La conversation se délie autour de notre protégé pour déboucher sur de belles amitiés. Bien sûr, tout le monde ne peut pas s'entendre mais pour trouver des gens avec qui par-

tager cette passion, le déplacement ne vaut-il pas le détour ? Aller au parc canin, c'est donc aussi avoir la possibilité de se faire des amis.

Les parcs canins sont un concept relativement récent. C'est la ville de Toulouse qui a pris l'initiative de faire vivre le premier espace clôturé pour chiens en 2009. Aujourd'hui, la ville rose a grossi son offre avec trente-quatre parcs accessibles.

A Scy-Chazelles, le parc se situe rue de l'étang, à proximité de l'aire de jeux et dispose d'une superficie de 600 m<sup>2</sup>. Il dispose d'un distributeur de sacs et d'une corbeille pour que les propriétaires de chiens puissent ramasser leurs déjections et laisser le parc en parfait état.

## Pour se défouler en toute sécurité

Selon la loi, le maître est responsable du bien-être de son chien. Mais ce n'est pas une mission forcément facile. Dans un monde hostile rempli de voitures, de tentations et d'autres pièges, offrir de quoi se dépenser à votre animal de compagnie préféré relève du défi. Tous les chiens ne peuvent ainsi pas être lâchés, limités par la réglementation, une éducation encore fragile ou des petits soucis de comportement. Certains ne reviennent pas au rappel.

Du coup, pour les professionnels de l'échappée belle, les parcs canins sont enfin l'occasion d'oublier la laisse. Sans compter qu'utilisé aux bonnes heures, un espace désert et clôturé se révèle être une précieuse bouffée d'air frais pour les hyperactifs. La dépense physique est une condition sine qua none pour un animal bien dans sa peau. Il doit évacuer son énergie d'une façon ou d'une autre alors autant qu'il le fasse en se faisant plaisir. Un terrain d'herbe libre sera l'endroit idéal.

Richard PERRET



# BORNE DE RECHARGE MODULAIRE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

On a demandé assez vite aux constructeurs de se lancer dans les voitures électriques. Mais n'aurait-on pas dû d'abord s'occuper de l'infrastructure, en l'occurrence des fameuses bornes de recharge ?

C'est exactement le problème qui se pose aujourd'hui. La charrue a été mise avant les bœufs, même si l'essentiel de la recharge se fera, selon toutes les études, au domicile ou au travail. Il n'en demeure pas moins que les Français ont besoin, et c'est tout à fait normal et légitime, d'avoir un réseau de bornes de recharge suffisamment dense, avec un ratio d'environ une borne pour dix véhicules.

Au contraire, à Scy-Chazelles, ce problème avait été anticipé il y a quelques années mais la borne installée devant la Mairie est vite devenue insuffisante face au nombre de véhicules électriques. Cette borne de première génération devait être remplacée et nous avons décidé d'en profiter pour en augmenter le nombre et les implanter sur différents parkings de la commune.

La Mairie a donc signé un contrat auprès de la société *UEM* pour l'installation de trois bornes et le remplacement de celle existante. Les nouvelles bornes sont implantées au parking de la rue de Crimée, à celui du Saint-Quentin ainsi qu'au parking rue de la Passerine, à côté des écoles. La maintenance sera assurée par *UEM* et l'exploitation par la société *Freshmile*. Dédiées à la voirie, aux ERP et aux parking publics, ces bornes sont équipées de deux points de charge sécurisés et utilisables en simultané de 3 à 22KW. Chaque point de charge est équipé d'une prise domestique ainsi que d'une prise TYPE 2 (standard européen).



L'accès et le paiement de la charge peut se faire par différentes méthodes : carte RFID, NFC, SMS, QR code, Smartphone et carte bancaire.

Le tarif payé par l'utilisateur comprend :

- le coût de l'énergie = 0,28 €/kwh ;
- le temps de stationnement pendant la charge : 0,05 € à partir d'une heure (pour permettre une rotation).

Attention à ne pas oublier son véhicule, car le temps de stationnement vous sera alors facturé 3 €/h, avec un plafond de 39 €.

Richard PERRET



« Nuisances en tous genres, le Maire agit ! »

**La municipalité laisse les gens du voyage s'installer sur la commune et ne fait rien pour les expulser !**

**X Faux** Sur les terrains privés (Orange, SNCF, Fresh), il est demandé expressément aux propriétaires d'engager les procédures d'expulsion qui leur seront délivrées ensuite par le tribunal. Sur les terrains communaux (terrains de foot notamment), les arrêtés ont été pris en lien avec la Métropole pour troubles à l'ordre et à la sécurité publics, et pour interdire aux fournisseurs d'énergie (électricité et eau) de les alimenter. Pas de saisie nécessaire du tribunal par contre, car la Métropole est en règle avec ses obligations en matière d'aires d'accueil des gens du voyage. De ce fait, le Préfet a été mis en demeure de procéder sans délai à leur expulsion de force, car toutes les conditions ont été réunies par la commune et la Métropole. On attend donc avec impatience que le Préfet agisse.

**Squat, vandalisme ou autres incendies, le site de la MECS est devenu un véritable « shoot » et le Maire ne fait rien !**

**X Faux** Le Maire a mis en demeure le promoteur, propriétaire des lieux, de sécuriser le site et réaliser le projet de reconversion envisagé. Après plusieurs échanges « musclés », ce dernier a confirmé la bonne réalisation du projet et un démarrage des travaux en septembre prochain. Enfin !

**Les nuisances sur les terrains squattés derrière l'Éléphant Bleu et Carrefour Market reprennent de plus belle avec les beaux jours. On laisse faire !**

**X Faux** Un arrêté municipal d'interdiction d'accès à ces parcelles a été pris pour troubles à la sécurité et la salubrité publiques. Le propriétaire des lieux a été mis en demeure de mettre un terme à cette situation. Ce dernier s'est exécuté et a laissé un délai aux occupants (jusqu'à la fin de l'été 2023) pour évacuer leurs installations et quitter les lieux.

**Un totem décoratif pour afficher les labels communaux a été installé par les services techniques au carrefour de la rue des Gravières. Il gêne la visibilité et le Maire ne fait rien malgré une pétition signée par les riverains de cette rue.**

**X Faux** Les riverains ont bien été entendus. Une réunion sur place s'est tenue début juin avec le Maire de Moulins-lès-Metz pour examiner ensemble la situation et apporter des solutions. Les panneaux seront positionnés différemment pour supprimer toute gêne et deux places de stationnement seront reconfigurées, l'une pour les 2 roues et l'autre pour les personnes à mobilité réduite. La visibilité s'en trouvera largement améliorée par rapport à la situation initiale avant installation du totem.

**Les rodéos sauvages continuent voie de la Liberté et ailleurs, et le Maire ne fait rien !**

**X Faux** Les services de la police nationale sont informés. La prise en flagrant délit est toujours difficile à obtenir car on ne connaît les faits que quand ils se sont produits. Néanmoins, ils ont proposé d'installer chaque trimestre un radar mobile embarqué selon positionnement exact défini par le Maire. Il sera donc installé aux endroits et créneaux horaires « habituellement signalés » par les riverains. Les grands excès de vitesse, véritables délits et dangers publics, seront donc sévèrement punis dès qu'ils seront relevés.

**Une nouvelle fois, cette rubrique Vrai-Faux ne comporte que des "FAUX"...**

**✓ Vrai** C'est une nouvelle fois vrai mais nécessaire pour rétablir l'information. En effet, trop d'informations erronées circulent, influençant négativement l'opinion publique et décrédibilisant l'action de la municipalité qui, elle, est pourtant bien réelle...

Frédéric NAVROT

## RAPPEL UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS POUR LES PARTICULIERS

Autorisés par arrêté municipal les jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 (mais à éviter si vous disposez de temps en semaine).

# LE PROJET DE RESTAURANT AVANCE ...OUVERTURE EN 2024 ?

Depuis la délibération prise par le conseil municipal en juillet 2021, il aura fallu près de 18 mois d'études, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), pour finaliser le projet. Le permis de construire vient d'être délivré en mars dernier, le projet peut désormais passer à l'étape suivante, celle des travaux de réhabilitation du bâtiment. Ouverture du restaurant à l'été 2024 ?

## Des études relativement longues mais nécessaires.

Nous sommes tous impatients de voir enfin un restaurant à Scy-Chazelles. Mais tout le monde sait qu'à Scy-Chazelles, effectuer des travaux de rénovation ou de construction s'avère relativement compliqué : entre les prescriptions du PLU, du SPR, de l'Architecte des Bâtiments de France et parfois des questions de risques inondation, mouvement de terrain ou encore des secteurs classés (Mont St Quentin ou PAEN), l'exercice s'avère parfois très long et difficile. Et quand il s'agit en plus d'un établissement recevant du public, se greffent également les questions de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'architecte et le porteur du projet doivent donc composer avec tout cela, ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il faut du temps, de la patience, de l'énergie et... de la persévérance !

Résultat : près de 18 mois d'études, de réunions, d'échanges avec la commune, la Métropole et les différentes institutions parties prenantes de l'instruction d'un permis de construire pour aboutir enfin à sa délivrance en mars dernier, pour un projet remarquable et très qualitatif.



## Un projet alliant architectures ancienne et contemporaine.



Comme tout projet, on aimera ou on n'aimera pas ! Toujours est-il qu'en termes d'architecture, le mariage d'une rénovation avec une extension de touche plus contemporaine saura sans aucun doute surprendre et attirer l'œil.

En effet, le bâtiment de l'ancienne cuverie (la partie dite « ancienne »), sera conservé dans ses volumes et son architecture, et restauré de manière très qualitative. La partie nouvelle, nécessaire à la fois pour disposer d'une cuisine parfaitement dimensionnée pour le restaurateur et pour répondre

aux normes de sécurité en cas d'incendie (escaliers de secours pour desservir les différents niveaux), sera ultra contemporaine et novatrice à Scy-Chazelles, avec notamment un bardage en « bois brûlé ». Bien entendu, sous couvert et validation de l'ABF !

Quant au restaurant en lui-même, il aura une capacité de près de 140 couverts sur 4 niveaux y compris en sous-sol, la cave allant désormais être exploitée en bar à vin. Une agréable et spacieuse terrasse extérieure permettra également aux beaux jours de déjeuner ou diner dehors dans un cadre remarquable et verdoyant. Enfin, les clients apprécieront l'accessibilité de plain-pied du parking (situé à quelques mètres) au restaurant, ainsi que l'ascenseur qui desservira chaque niveau.

Alors, à quand la réservation d'une table ?

## Ouverture à l'été 2024 ?

Le permis de construire est désormais délivré, les travaux peuvent donc démarrer. Premier « coup de pelle » prévu à l'été 2023, avec une durée prévisionnelle de travaux d'environ 12 mois, soit une ouverture du restaurant envisagée à la fin de l'été 2024.

Nous aurons donc bientôt notre restaurant à Scy-Chazelles, futur lieu de convivialité et de partage entre les habitants, mais également avec une vocation de lien social envers les personnes qui préféreront ou auront besoin de bons petits plats livrés à domicile !

Frédéric NAVROT

# UN RAYONNEMENT MONDIAL À SCY-CHAZELLES

Dominique Infanti et Matthieu Infanti ont bien voulu nous faire découvrir les coulisses de leurs sociétés sigéo-castelloises au rayonnement international.

Notre commune a en effet le privilège d'héberger *Aquarêve* depuis 1991. Ce qui a commencé par un spectacle sur l'eau à la Madine par un groupe de copains est devenu une entreprise connue partout dans le monde de la pyrotechnie.

Dominique Infanti nous révèle son intérêt passionné pour les spectacles de feux d'artifice ; tant par les aspects techniques qu'artistiques, le travail tend à la satisfaction d'un public émerveillé, d'autant plus motivé que la prestation est gratuite pour lui.

Aussi l'adrénaline de la réussite est-elle un facteur important dans la conception, la préparation et la réalisation de ces « shows ». Surprendre les spectateurs, toujours innover sont le credo de ces magiciens de la lumière.

Les sources d'inspiration sont multiples, très personnelles ou correspondant à une commande très précise du client. L'entrée dans l'équipe de Matthieu Infanti, fils de Dominique, depuis une dizaine d'années, a été un apport essentiel ; la technique évolue très vite et le travail consiste aujourd'hui en beaucoup de recherches grâce aux possibilités infinies d'internet.

Matthieu nous confie que la création de sa société *IMEvénementiel* a donné un nouveau souffle à ces prestations artistiques ; ce sont maintenant des événements représentés partout dans le monde.

Depuis 2019, des spectacles donnés en Espagne, Belgique, Canada, Mexique font rayonner de mille feux cette entreprise sigéo-castelloise, avec des moments forts, dont ils nous parlent avec émotion.

Au Festival International d'Art Pyrotechnique à Cannes pour le 14 juillet 2022, c'est *Aquarêve* qui représentait la France. Dominique Infanti nous avoue la forte pression, mêlée d'une immense fierté ressentie ce jour-là. Autre grand moment au Timor en novembre 2022 quand nos compatriotes sont intervenus pour l'inauguration du Port International ! Outre les difficultés des partenariats avec les locaux, la logistique et



f Aquarêve  
f IM Événementiel

les problèmes de livraisons, *Aquarêve* assurait en même temps en France les prestations nationales retenues : une organisation au millimètre ! Depuis 2022, après une gestation de 2 ans nourrie par les innovations américaines, *IM Événementiel* a obtenu l'agrément pour les spectacles de drones, devenant ainsi précurseur dans le Grand Est. Ce sont aujourd'hui des centaines de drones qui évoluent dans le ciel ou en intérieur grâce à une technologie très compliquée, très subtile et très longue à mettre en place. C'est très original, très beau mais

aussi très fragile et très onéreux ; un spectacle de 5 minutes demande des semaines de préparation et reste toujours tributaire des conditions météo : pas de vent, pas de pluie sinon les petits engins restent au sol.

Prouesses techniques et création artistique étaient au rendez-vous le 5 mai à Scy-Chazelles pour la plus grande joie du public.

« Petits artisans » devenus entreprise à rayonnement international, *Aquarêve* et *IM Événementiel* font apparaître Scy-Chazelles dans la presse du monde entier.

Même si la période COVID a eu un impact très grave sur ces « fabriques à rêve », le dynamisme de la famille Infanti et le soutien de quelques partenaires leur ont permis de rebondir. Ils sont prêts à nouveau à arpenter la planète, techniciens, artistes, créateurs unis par le même amour du beau, fragiles face aux intempéries mais solides dans leur professionnalisme.

Scy-Chazelles peut être fière de leur inventivité et de leur disponibilité à surprendre et réjouir un public friand de magie. Leur matériel peut être au bout du monde, ils répondent toujours « présents » pour leur commune de cœur ! Merci à eux !

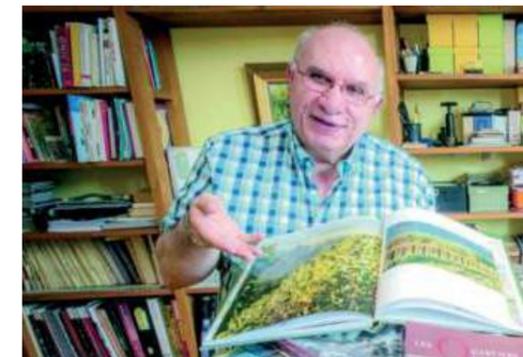
Claire ADAM

## A LA DÉCOUVERTE...

Les sigéo-castellois connaissent leur village, certes, mais souvent au détour d'une vieille ruelle ou d'un mur moussu, la question se pose : « comment c'était, avant ? »  
Le vieux Scy est en effet reflet de l'histoire, grande et petite.

Grâce à la généreuse attitude de Maxime Bucciarelli, on peut en avoir une bonne idée. Peut-être possédez-vous « L'Album de famille des Côteaux messins » ? C'est en tournant ces pages que l'idée d'un parcours historique et touristique est venue, à partir de la magnifique et émouvante collection de cartes postales réunies par Maxime.

Et depuis quelques semaines tout visiteur ou résident peut admirer des plaques émaillées posées sur les façades « in situ ». On peut ainsi voir que des corps de maisons ont disparu, remplacés par d'autres constructions, retrouver les traces d'anciens métiers, lire dans les vieux murs toute une histoire familiale et locale, notre patrimoine, nos racines.



Ici une tour a perdu son chapeau, là de rudes vigneron roulent leurs tonneaux où on gare aujourd'hui les voitures, là encore des enfants jouent sous les enseignes disparues

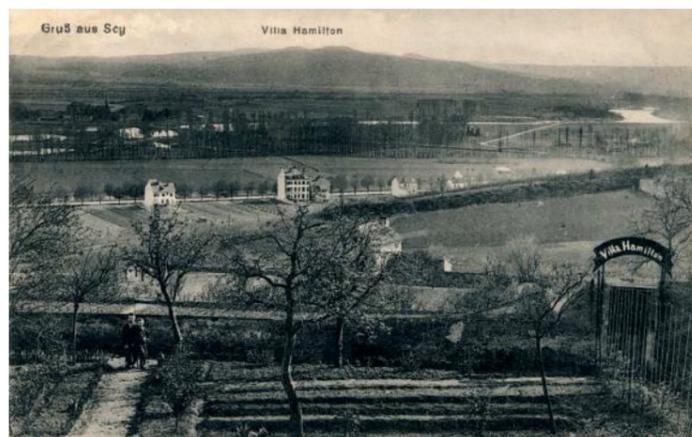
des caves d'autrefois. Ils posent pour la postérité, un peu empruntés mais fiers de leur village devenu le nôtre. Les habitants « de souche » reconnaîtront peut-être un aïeul sous son long tablier de cuir ou en cette petite fille intimidée par l'objectif. La balade peut commencer sur l'Esplanade ou dans n'importe quelle rue au hasard, arpenter les rues Saint Nicolas, Saint Vincent, de l'Esplanade ou de Crimée, se perdre rue Jeanne d'Arc ou rue R. Schuman, c'est mettre ses pas dans le passé. Cherchez bien, les propriétaires des maisons supports de ces plaques ont été enthousiastes à l'idée d'avoir ainsi des preuves « d'avant » sur leurs façades ; et si vous êtes curieux d'en savoir plus, sachez qu'une brochure sera bientôt disponible pour « décoder » ces vues d'autrefois. Quelques dates, quelques anecdotes donnent vie à nos ancêtres et informent sur des faits pas si loin de nous. Dans cette brochure, il est question de vigne, bien entendu, mais aussi de nos illustres prédécesseurs. On peut imaginer Tornow, Bazaine ou Robert Schuman emprunter nos maigres trottoirs. On y parle des gaulois et des romains, du Moyen-âge et de Napoléon, des GI américains et aussi de créneaux et d'aqueducs, de toute une vie simple et rude du quotidien et de l'opulence des belles demeures des riches propriétaires messins. Tout cela chez nous, entre les murs et ruelles.

Rendez-vous donc à la recherche du passé, quand il se confond avec aujourd'hui pour préparer les lendemains.

On peut compléter à l'infini et certaines rues remarquables sont bien nues encore.

Claire ADAM

*PS : Si vous avez des photos dans les greniers ou albums, nous sommes preneurs.*



## NATHALIE PASQUIER, ART-THÉRAPEUTE

Nathalie Pasquier, certifiée art-thérapeute depuis 2017, vient d'ouvrir son cabinet d'art-thérapie au cœur de Scy-Chazelles.

Toute sa carrière, Nathalie Pasquier l'a effectuée dans le secteur de l'accompagnement, après des études en droit et en ressources humaines. Parallèlement, elle a toujours été passionnée d'arts, elle a donc réuni toutes ses compétences et ses valeurs humanistes pour en faire un outil thérapeutique, aujourd'hui reconnu par l'OMS : l'art-thérapie.

### Qu'est-ce que l'art-thérapie ?

Il s'agit, par le biais d'un processus artistique, (dessin, modelage, photo...) d'apporter un mieux-être physique, émotionnel et relationnel, à la personne qui consulte, en lui permettant de s'exprimer autrement que par la parole (même si elle n'est pas exclue). En aucun cas, il ne s'agit d'enseigner une discipline artistique. Donc il n'est pas nécessaire d'avoir d'aptitude spéciale en art, et d'ailleurs le résultat final, qu'il soit beau ou pas, est secondaire. Ce qui compte avant tout c'est le processus de créativité qui va faire émerger des compréhensions sur soi, et libérer des blocages, en dessinant, peignant ou en modelant l'argile ou toute autre moyen d'expression artistique (landart, photographie...).

### Pour qui ?

L'art-thérapie s'adresse aux enfants dès 5 ans, aux adolescents et aux adultes, elle est bénéfique pour toute personne rencontrant des problèmes de confiance en soi ou d'estime de soi, de mal être, qui vit un burn-out, une situation de divorce ou de deuil, d'angoisses, de maladie ou qui souhaite simplement rentrer dans un processus de développement personnel, l'éventail est large.



### Quel est le rôle de l'art-thérapeute ?

Il est là pour avant tout offrir un espace où le consultant se sent en sécurité physique et émotionnelle. La personne pourra ainsi libérer ses émotions, sans jugement en pouvant être pleinement qui elle est. L'art-thérapeute guide et accompagne avec bienveillance.

### Le lieu

Il a été choisi par Nathalie au sein d'un espace de verdure, de calme favorisant la détente et l'inspiration.

Le cabinet organise des ateliers collectifs et reçoit également en rendez-vous individuel.

Pour tout renseignement,  
contactez Nathalie au  
**06 84 72 68 47**  
[www.saboussoleinterieure.com](http://www.saboussoleinterieure.com)



# LA MAISON MÉDICALE VOIE DE LA LIBERTÉ

Atypique et à la fois moderne, personne n'a pu manquer le bâtiment coloré qui abrite depuis peu la maison médicale Voie de la Liberté sur l'ancienne friche « Aldi » rebaptisée : *impasse Anne Marie Célestine Michel*.

Projet souhaité par la municipalité afin d'étoffer l'offre de soins sur la commune, voici donc quelques mois maintenant que plusieurs professionnels de la santé ont pris leurs marques dans le nouveau pôle médical flambant neuf.



**Faisons le point ensemble :**

- 1 Oto-rhino-laryngologiste      03 87 17 83 92
- 1 Médecin généraliste            03 87 50 16 16
- 1 Ostéopathe                        03 87 30 73 81
- 2 Infirmières                        06 09 26 37 63
- 1 Kinésithérapeute                03 87 66 39 49
- 3 Chirurgiens dentistes          03 87 60 02 40
- 1 Pédicure-podologue            03 87 60 43 43

Marc BURGUND



*Carnaval des enfants par Luscyloles - 04/03/23*



*Saint Patrick avec Shenay - 17/03/23*



*Café littéraire - 01/04/23*



*Week-end Théâtre « Albert et la Baronne » par Globe Théâtre - 01/04/23*

# Diaporama



*Week-end Théâtre « Peut mieux faire » par l'Île en Joie - 11/02/23*



*Week-end Théâtre « Jeux de Scène » par l'Autre Scène - 12/02/23*



*Week-end Théâtre Sacha Guitry - 02/04/23*



La Quentinaise par Scy-Chazelles Loisirs - 02/04/23



Repas des aînés - 16/04/23



Brocante par Scy-Chazelles Loisirs - 01/05/23



Marché aux fleurs par les Amitiés Sigéo Castelloses - 06 et 07/05/23



Petit Montmartre par Étincelles - 14/05/23



Conférence d'Alain HATIER sur l'Arménie par le Conseil de Fabrique - 18/05/23

# EMILIEN PASSON, NOTRE ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Nombreux sont les sigéo-castellois qui connaissent et apprécient Emilien car, entouré de sa famille, il participait activement à la vie de la commune. On le voit moins ces derniers temps parce qu'il grandit et surtout parce qu'il se prépare un bel avenir.

## Emilien, que deviens-tu ces derniers temps ?

Je suis au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) et en seconde au Lycée Victor Louis de Talence, près de Bordeaux.

## Pourquoi as-tu fait ce choix ?

Je suis très investi dans l'athlétisme. J'ai commencé au club Athlétisme Metz Métropole (A2M) où je m'entraînais essentiellement avec des valides. Mes entraînements sont passés d'une fois à deux fois par semaine mais pour moi, cela n'était pas encore suffisant !! Alors, j'ai tout fait pour intégrer le centre Fédéral Handisport (CFH) de Bordeaux, au sein du CREPS afin de concilier plus facilement études et entraînements. Je suis hébergé à l'internat du CREPS et le lycée est à proximité. Le partenariat entre le CREPS et le lycée me permet d'avoir des horaires aménagés.

## Comment as-tu réussi à intégrer ce dispositif ?

J'ai suivi les stages Jeunes A Potentiel (JAP) régionaux puis nationaux Handisport. Ce sont des stages d'entraînement intensifs animés par des professionnels. Cela m'a permis d'entrer au Pôle Espoir du Centre Fédéral Handisport. (CFH).

## Que t'apporte cette institution ?

C'est vraiment une grande chance. Je profite de matériel de course plus performant. Mon entraînement a changé et j'ai beaucoup progressé musculairement et techniquement.

## Comment évoluent tes performances ?

Quand j'étais à l'A2M, je sautais 1 mètre 40. Désormais je passe sans trop de mal 1 mètre 53. Au championnat de France Handisport qui s'est déroulé à Metz en février 2023, j'ai battu mon record personnel sur 100 m, 200 m et saut en hauteur. J'ai même obtenu la médaille d'or U20 junior en saut en hauteur.

## Félicitations ! Après cet exploit, comment vois-tu ton avenir ?

D'abord, je vise les 1 mètre 60 et je souhaite poursuivre dans le sport, si possible en STAPS. J'aimerais devenir de plus en plus performant pour atteindre un niveau international et être sélectionné pour des compétitions.

## Pour le moment comment s'organise ta vie de lycéen ?

En plus des cours, l'entraînement me prend 12h par semaine, soit 2h par jour. J'ai aussi des séances de kiné et d'autres séances collectives.

## Reviens-tu à Scy-Chazelles ?

Je reviens pour chaque période de vacances scolaires. Je retrouve avec plaisir ma famille et mes copains.

... et notre entretien s'arrête car il est grand temps de les rejoindre. Emilien se montre toujours aussi sympathique et plein d'énergie. Avec le soutien de sa famille, il a la chance de se « rapprocher d'un rêve » comme il le dit. Nous le félicitons et espérons que nous aurons d'autres occasions de le retrouver parmi nous.

Yannick GROUTSCH



Crédits Florent Pervill



De gauche à droite : Romane, Émilien, Chloé et Gaétan Passon.

# MON JARDIN AU NATUREL

## LA TECHNIQUE DES OYAS



On se souvient tous de l'été 2022, avec ses chaleurs, la canicule....on ne comptait plus les litres d'eau qu'il fallait pour arroser le potager, tôt le matin ou tard le soir et ce quasiment tous les jours. Avec le changement climatique, ces années chaudes vont se répéter de plus en plus souvent, pour finalement devenir la norme dans notre région.

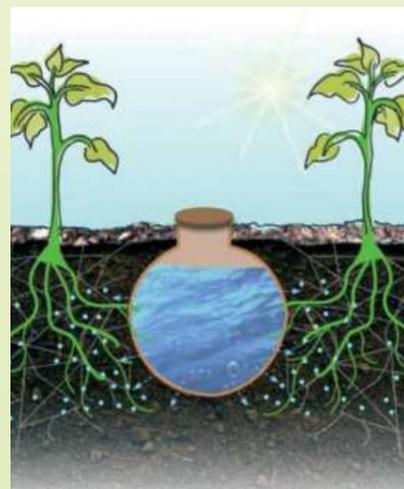
Ces étés chauds et secs nous font prendre conscience de l'importance de l'eau, ressource qui devient de plus en plus rare, chère et fragile.

Je vais vous présenter **une technique d'arrosage écologique et économique** qui va vous aider à pallier ce problème d'irrigation. En plus de faire des économies d'eau, cela vous fera gagner du temps.

### C'est quoi un oya ?

Les oyas (ou ollas) sont des jarres en terre cuite utilisées depuis la nuit des temps par les civilisations anciennes dans le monde pour l'arrosage des cultures (notamment en Chine sous la dynastie des Hans il y a plus de 2000 ans, mais aussi par les Romains puis en Afrique et en Amérique latine). Le mot « oya » vient de l'Espagnol, signifiant « pot ».

### Le principe



De nature poreuse, ces jarres fermées sont enterrées aux pieds des végétaux dans le potager. Remplies d'eau, elles vont laisser l'eau traverser très lentement leur paroi (c'est le phénomène de capillarité). Les racines des végétaux plantés à proximité vont peu à peu se coller à la paroi de l'oya, pour venir prendre leur quota d'humidité strictement nécessaire au bon développement de la plante.

Comme cette diffusion est très lente, le remplissage des oyas pourra se faire environ une fois par semaine en fonction de la taille de votre jarre et de la chaleur du moment.

On trouve des oyas prêts à l'emploi dans le commerce. Cependant, confectionnées dans les règles de l'art, elles sont relativement chères et cela peut vite être rédhibitoire si vous avez un potager assez grand. Je vous propose donc d'en fabriquer vous-même pour un prix modeste. Rien de plus simple....

## FABRIQUER SES OYAS

Pour cela vous aurez besoin :

- De pots de fleur en terre cuite poreux non émaillés (1<sup>er</sup> prix dans les jardinerie). Personnellement je prends des pots de 5,5 litres pour mon potager mais vous pouvez en prendre des plus petits.
  - Des soucoupes de même taille pour couvrir les pots
  - Des bouchons de liège (pour les pots de 5,5 litres, choisir des bouchons de grandes bouteilles de bière ou style bouchon de champagne (*attention l'abus d'alcool est dangereux pour la santé...*)). Pour des pots plus petits, des bouchons de bouteille de vin font l'affaire.
- Tout d'abord, bouchez le trou de votre pot avec le bouchon en liège. Il faut bien l'enfoncer en le tournant pour que cela soit bien étanche puis remplissez le fond du pot d'eau et laissez reposer une nuit pour que le bouchon gonfle et bouche le trou hermétiquement. Si le trou est plus grand que le bouchon, vous pouvez utiliser du silicone pour bien le boucher.

Dans votre potager, creusez un trou assez profond pour que votre oya soit enterré jusqu'au débord. Je mets un oya au centre de 4 pieds de tomates ou de courgettes (on considère qu'un oya peut irriguer une surface d'environ 1.5 fois son diamètre). Remplissez votre pot d'eau jusqu'en haut et couvrez avec la coupelle pour empêcher les insectes ou les débris végétaux de tomber dans le récipient. Plantez vos végétaux autour de l'oya.

Vous pouvez également pailler votre potager pour limiter encore plus le phénomène d'évaporation et conserver l'humidité du sol.

Surveillez le niveau d'eau de vos oyas et remplissez-les avant qu'ils ne soient complètement vides.

Le must est de les remplir avec de l'eau de pluie. Vous pouvez aussi ajouter de temps en temps un peu de purin d'ortie dilué pour renforcer vos plants.

Ce système d'irrigation peut également être adapté lors de la plantation d'un jeune arbre (prévoir des grands pots en terre cuite).



### Les avantages des oyas

- Ce système d'irrigation profite aux racines des plantes quand elles en ont besoin. Jamais en manque, elles ne subissent pas de stress hydrique.
- Le sol reste suffisamment humide pour rester vivant et équilibré, ce qui profite également aux végétaux.
- Cela permet de ne pas mouiller les feuilles des cultures, ce qui peut engendrer le développement de maladie (oidium...).
- Contrairement au système de goutte à goutte, les racines descendent un peu plus en profondeur, garantissant une autonomie plus longue en cas de manque d'eau.
- Lors d'arrosages manuels (arrosoir par exemple), l'eau en excès descend dans les profondeurs et ne profite pas à la plante. Les oyas garantissent une économie d'eau de l'ordre de 60 à 70 %.
- Le jardinier gagne du temps et se libère de la corvée d'arrosage puisque qu'il est assuré par les oyas.
- Le désherbage est également réduit car les adventices se développent moins (surtout si vous paillez). En effet, la surface reste sèche donc les graines ont plus de mal à germer.

### Les précautions d'utilisation

- Les oyas nécessitent un entretien annuel (nettoyage au jet de l'intérieur de vos oyas).
- L'hiver, je vous conseille de les sortir de terre et de les mettre hors gel, la terre cuite étant assez gélive, vous conserverez vos oyas plus longtemps.
- N'utilisez pas d'eau sale pour les remplir, les impuretés peuvent boucher les pores.
- Utilisez des outils de jardinage (binette, sarcellette...) avec précaution autour des oyas, la terre cuite est fragile.
- Les oyas sont adaptés pour les légumes feuilles ou fruits. En revanche, pour les légumes racines telles que les carottes ou les betteraves, l'arrosage souterrain n'est pas recommandé.

Voilà, vous savez tout sur cette très vieille technique d'arrosage utilisée par les anciens et qui fonctionne parfaitement au regard des contraintes que nous connaissons aujourd'hui. Comme quoi, c'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes !

Sandrine ZELL

# LE PETIT MONTMARTRE DE SCY-CHAZELLES

DIMANCHE 14 MAI 2023

Pour cette seconde édition, avec plus d'un millier de visiteurs, le Petit Montmartre de Scy-Chazelles a encore prouvé l'engouement du public pour l'art et l'artisanat d'art.

Rassemblant une trentaine d'exposants dans le cadre enchanteur de notre belle esplanade, casquettes de poulbots vissées sur la tête, les membres de l'association *Étincelles* ont su créer une ambiance festive et conviviale pour cet événement qui se veut résolument populaire.

Tout au long de la journée, de talentueux chansonniers ont donné aux lieux une atmosphère festive pour le plus grand plaisir du public qui, entre deux visites d'ateliers d'artistes, pouvait venir se déhancher et s'amuser au son de l'accordéon sur la piste de danse prévue à cet effet.

Cette année, en plus d'une buvette, un vaste espace de restauration à l'ombre des marronniers avec vue sur Metz ainsi que sur la vallée de la Moselle a permis aux visiteurs de déjeuner sur place afin de profiter pleinement et en famille de cet événement.

Encore une fois, démontrant leur savoir-faire, les artistes et les artisans d'art présents invitèrent le public qui le souhaitait à venir « toucher » avec eux la matière, un concept inédit instauré par l'association *Étincelles* qui plaît et fait le bonheur des enfants venus en nombre.

Le beau temps au rendez-vous, ajoutant à l'ambiance « Montmartre », quelques artistes baguenaudaient parmi les badauds ainsi que dans les rues alentours en prenant des croquis sur le vif des lieux et des visiteurs qui se prêtaient au jeu.

Bref, encore un beau dimanche printanier et festif à Scy-Chazelles !

Les membres de l'association *Étincelles* sont fiers du succès rencontré par cet événement qu'ils ont conçu et créé de toute pièce à l'instigation de Marie-Claude Delesse, une talentueuse artiste sigéo-castelloise devenue membre de l'association.

La deuxième édition du *Petit Montmartre de Scy-Chazelles* confirmant l'intérêt du public pour ce type d'événement populaire et culturel, le comité directeur de l'association *Étincelles* travaille déjà sur la prochaine édition de cette manifestation qui se déroulera normalement le **dimanche 2 juin 2024**, et invite toutes les bonnes volontés à venir se joindre à l'équipe d'organisation.

Contact : [association.etincelles@outlook.fr](mailto:association.etincelles@outlook.fr)

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS



# SCY-CHAZELLES TOUJOURS PLUS SPORTIVE

Tout le monde connaît notre stade de foot et les quelques irréductibles qui l'animent et l'entretiennent. Cependant l'âge venant, la relève étant timide et le COVID ayant encore démotivé les plus courageux, notre club connaît des moments difficiles.

C'est donc avec soulagement et plaisir que l'AS Scy-Chazelles va accueillir dans ses locaux du sang neuf. Une association messine, la Jeunesse Sportive Messine, va rejoindre les rangs et reprendre le flambeau. Cette association a 7 ans d'ancienneté et cherche depuis toutes ces années un lieu pour l'accueillir ; ce groupe dynamique compte 62 licenciés et 4 équipes mais restait « sans domicile fixe » et devait se satisfaire de jouer sur l'un ou l'autre des terrains de la région, prêtés par diverses communes compatissantes.

Le site de Scy-Chazelles va offrir à ces 2 équipes senior, cette autre équipe de vétérans et l'équipe féminine un lieu accueillant et partant de là, leur permettre de se développer. La demande est en effet abondante pour une équipe de jeunes et d'autres femmes séduites par ce sport convivial et fédérateur. Les projets ne manquent pas : entraînements réguliers plusieurs fois par semaine, foot « diversifié » pour joueurs handicapés, matches et tournois vont animer les lieux dès les mois de mai et juin.

La JSMetz devenue la JSMScy-Chazelles lors d'une assemblée générale extraordinaire va faire partie du paysage associatif sigéo-castellois pour notre plus grand plaisir. Par ailleurs l'am-

bianche très familiale de ce groupe, l'entraide qui y règne, seront des atouts pour toutes les animations et manifestations qui meublent nos week-ends.

Alors ? A vos crampons, à vos jumelles ! Préparez-vous à assister en toute amitié et partage à des matches dès ce printemps... Et ils nous ont même promis une journée « Portes Ouvertes ».



Claire ADAM



# UNE ROSE UN ESPOIR

La générosité des motards d'une Rose un Espoir a été confirmée dimanche 30 avril dans notre commune.

L'opération *Une Rose un Espoir* s'est déroulée durant le dernier week-end d'avril, sur les 4 communes du secteur Metz-Ouest dont Ban-Saint-Martin / Longeville-Lès-Metz / Plappeville et Scy-Chazelles. Elle est destinée à collecter des fonds en faveur de la *Ligue contre le Cancer*.

Cette somme est le produit de 4000 roses distribuées, ainsi que le travail de l'ensemble des bénévoles et motards qui ont œuvré pour la réussite de la manifestation et bien entendu la générosité des partenaires et habitants.

Au total, une somme de 10000 euros a été remise à la *Ligue contre le Cancer* de Moselle. Ce don sera mis à profit par la Ligue pour financer la recherche, participer à l'achat de matériels et d'appareils également pour mener des actions d'aides et d'assistance aux malades et à leurs familles.

L'association donne dès à présent rendez-vous à ses bénévoles pour l'édition 2024, **les 27 et 28 avril 2024.**

Benoît MATHIS



# LES AMIS DU YOGA

L'association "Les amis du yoga de Scy-Chazelles" propose un cours de Hatha Yoga dirigé par Madame Françoise Meyer.

À l'Espace Liberté, tous les lundis hors vacances scolaires à 18h30 (début de l'activité 18h45) jusqu'à 20h.

Pratique de différentes postures (asana), exercices de respiration (pranayama) et de relaxation (yoga nidra).

Venez faire un essai avant les vacances... ou rendez-vous en septembre.

## CONTACTS

Françoise MEYER (professeur) : 06 82 10 82 13 • Françoise WANTZ (présidente) : 06 73 48 16 25

Sandrine ZELL



# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## QUAND ON AIME

**À crier dans les ruines** d'Alexandra KOSZELYK éditions Aux forges de Vulcain

1986. Léna et Ivan, deux adolescents, vivent à Tchernobyl et s'aiment. Léna et sa famille quittent rapidement l'Ukraine pour la France tandis qu'Ivan reste sur place. Durant son exil, Léna n'oublie ni l'Ukraine ni Ivan. Dans sa famille, seule sa grand-mère lui parle encore de leur pays, en ukrainien. Les amoureux s'écrivent mais les lettres n'arrivent jamais. En France, Léna découvre la littérature française et part étudier à Paris. Puis le mur de Berlin s'effondre, l'Ukraine devient indépendante et accessible... Les amoureux vont-ils se retrouver après 20 ans de séparation ? Rien de mièvre dans ce roman qui relate l'histoire d'un exil à jamais indélébile.

Jean-Loup

**Mauvaises Herbes** de Dima ABADALLAH éditions Sabine Wespieser

Beyrouth. Années 80. Un père et sa fille. Dans ce roman, l'auteure leur donne alternativement la parole. Ils se parlent peu, s'observent beaucoup et partagent leur goût pour le fleurissement du balcon familial. Ils se construisent en fonction des réactions de l'un et de l'autre : la fillette enfouit ses peurs pour ne pas décevoir son père, le père lui cache sa colère et sa tristesse de voir son pays s'effondrer. En 1989, la petite fille de 10 ans quitte Beyrouth avec sa mère et part vivre à Paris. Le père reste au Liban. La romancière nous fait comprendre par petites touches et dans une langue magnifique comment ces deux êtres, ces deux Mauvaises Herbes, parviennent, avec des hauts et des bas, à continuer à grandir. Dima Abadallah a reçu le prix *Frontières 2023* (Université de Lorraine (Crem, Loterr) en collaboration avec l'Université de la Grande Région) pour son roman *Bleu Nuit*.

Estelle



Un écrivain à découvrir : Marie-Hélène LAFON éditions Buchet-Chastel

Professeure de latin et de grec, cette auteure qui publie depuis 2001, est à même de peindre aussi bien des fresques très romanesques comme dans *Histoire du fils* qui suit plusieurs générations hantées par un secret, que d'interroger ses origines paysannes ancrées dans le Cantal « qu'elle a quitté comme on répudie » pour Paris, dans *Les Pays*. Dans son dernier livre *Les Sources* elle fait entendre avec force et retenue la voix d'une femme victime de violences de la part de son mari agriculteur et qui fuit avec ses enfants. Vous trouverez ces trois livres à la bibliothèque.

Madeleine

**Des matins heureux** de Sophie TAL MEN éditions Albin Michel

Dans le quartier Montparnasse à Paris, comment trois âmes fêlées vont être amenées à se croiser par hasard et à combattre ensemble leur peur de la nuit. L'écriture est remplie de tendresse, les personnages sont attachants et il se dégage de ce livre beaucoup d'émotions. C'est un roman optimiste qui donne envie de croire aux pouvoirs de la rencontre.

Chantal

## ✓ Quand la bibliothèque participe aux Nuits de la lecture

Le samedi 21 janvier, Léa Pellarin dite La Coureuse d'histoires a fait frémir de peur les spectateurs en les régaland de ses talents de conteuse, de ses histoires et de son humour.



## ✓ Quand la bibliothèque accueille l'audio naturaliste Marc Namblard et son installation sonore

À l'occasion de la manifestation départementale Lire en Fête 2023, une trentaine de personnes ont profité de la présence de Marc Namblard et de son immersion sonore. 50 minutes de forêts du Grand Est dans les oreilles : pluies, brames, sifflements, vents, chants d'oiseaux...



## ➤ Quand la bibliothèque se rend à la DLPB

3 fois par an, nous empruntons le véhicule électrique de Scy-Chazelles pour nous rendre à la « bibliothèque des bibliothèques », la DLPB (Direction de la lecture publique et des bibliothèques) pour emprunter environ 300 documents et rendre ceux dont nous n'avons plus besoin. De quoi compléter les collections municipales.



## Quand la bibliothèque attend le Relais des Assistants Maternels Relais départemental PEPLOREST

3 fois par an, le relais des assistants maternels est accueilli pour partager un temps d'histoires, de comptines, et de jeux de doigts. Une quinzaine d'enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel sont présents pour ces rendez-vous.

## ✓ Quand la bibliothèque prépare la brocante du 1<sup>er</sup> mai

Environ 300 documents donnés aux habitués et aux curieux venus découvrir la bibliothèque.



## ✓ Quand les visiteurs s'y collent

Régulièrement, l'équipe vous propose de mettre la main à la pâte et de participer à une œuvre commune. Parmi les réalisations finalisées : un puzzle de 1000 pièces, un mur d'expression, un coloriage géant... En ce moment : mandala ! À vos couleurs ! Juste pour le plaisir de faire ensemble.



## ✓ Quand la bibliothèque répare

Claude Bouton et Catherine Brun, bénévoles à la bibliothèque s'attaquent aux livres à réparer. Minuterie, concentration, matériel de pro. L'art d'offrir une seconde vie aux ouvrages !



## ✓ Quand les élèves de CE1 CE2 de l'école Bernard Rabas concourent à Mosel'Lire

Après la lecture par la bibliothécaire de L'Arrêt de bus (Natalie Wyss et Juliette Lagrange, éditions Kaléidoscope), les élèves ont produit des textes et des dessins cachés sous les volets d'une façade haussmannienne. S'y trouvent aussi les paroles d'une chanson et les avis des enfants sur cette histoire d'amitié entre un vieil homme et un éléphant.



## ✓ Quand c'est si bon de vous sentir à l'aise

L'art de choisir un bon fauteuil et un bon livre.



## ➤ Quand on s'émerveille du magnolia fleuri

Joli souvenir du printemps.

## Quand on « Café Littéraire »

Tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois, les personnes qui le souhaitent sont invitées à présenter un livre qu'elles ont lu et apprécié. Sachant que la moyenne des participants est de 10, que chacun présente un ou deux livres et que la baignoire se remplit en 15 minutes et se vide en 20, avec combien d'idées de lectures repartirez-vous ?

## ✓ Quand 20 personnes viennent emprunter 5 Livres Vivants

Un concept surprenant : la possibilité d'emprunter un humain (un Livre Vivant) pour une durée de 20 minutes... 5 Livres Vivants ont joué le jeu, et 20 personnes sont venues les emprunter ! Au total, 25 rencontres singulières et uniques ont eu lieu le samedi 11 mars. Avec la participation de l'écrivain Sophie Cherer, d'Aurore Guillot, agent des services techniques et espaces verts de la commune, d'Aurélien Sureau, membre actif d'un jardin urbain collectif, Madeleine Neyhouser et Jean-Loup Mahieu bénévoles à la bibliothèque

## Quand la bibliothèque porte à domicile

Chaque mercredi, Adeline Barnaba, bénévole à la bibliothèque, apporte de la lecture aux habitants de la commune dans l'incapacité de se déplacer.



Madeleine NEYHOUSER et Estelle LEOPOLD



## PAEN : sa vocation originelle préservée

Le CM du 04 avril 2023 avait à son ordre du jour un point 12 intitulé : « Retrait de délibérations ».

Sous ce titre quelque peu mystérieux se cache en réalité une démarche suffisamment rare pour être soulignée :

« Ayant eu connaissance d'un recours en annulation déposé au tribunal administratif de Strasbourg, les acquéreurs ont souhaité, à leur demande, renoncer à l'achat de ces parcelles. Ainsi, il est proposé de retirer les délibérations susmentionnées. » extrait du projet de délibération.

Rappel des faits : lors d'un précédent conseil du 22/09/2022 (points 10 et 11) la majorité avait décidé de vendre à des particuliers des parcelles situées dans le PAEN (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels), attendant à leurs terrains. La vocation du PAEN est de favoriser le développement d'une activité agricole périurbaine ; la vente de terrains dans son périmètre doit être précédée d'un appel à candidatures et de la présentation d'un projet cohérent avec les objectifs du PAEN. Au moment du vote en conseil, il nous est apparu que le texte des délibérations actant la vente ne faisait référence ni à des projets de nature agricole ou naturelle ni à un appel à candidatures.

Notre groupe *Alternative citoyenne* a contesté la validité de cette décision, par un recours gracieux auprès du maire, tout d'abord, sans succès, puis par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, qui pour l'instant reste pendant.

C'est donc avec satisfaction que nous avons pris acte de la proposition du maire de revenir sur ces ventes.

## Réaménagement de la Place de l'Esplanade

Le coût d'abord estimé en 2021 à 600 000 €, serait selon le projet A ou B présenté en réunion publique le 11 avril 2023 et selon les options, hors éclairage, de 821 000 € HT ou 963 000 € HT. En cette période d'inflation et de difficultés économiques pour la population, ces sommes qui nécessiteraient subventions et emprunts massifs, se révèlent déraisonnables. Nous avons déjà exposé qu'il est possible de valoriser la place à moindre coût : replantation d'arbres devant le monument aux morts et sur le belvédère, protection des racines des arbres de l'Esplanade par un matériau adapté et installation d'un mobilier discret et de qualité (bancs, poubelles plus nombreuses, table d'orientation), rénovation de l'aire de jeux pour enfants et pose d'un revêtement absorbant les bruits sur l'aire de basket, et pourquoi pas dépose de certains des pavés autobloquants actuels pour créer des espaces végétalisés délimitant les zones de rencontre piétons/véhicules par exemple.

La majorité n'a pas à vouloir imprimer sa marque à toute force, mais à préserver et mettre en valeur le patrimoine communal au service de la population. Et ce dans un souci de sobriété et d'économie des deniers publics.

## L'urbanisme selon la municipalité : deux exemples parlants

- Grâce à une modification (en 2017) des règles d'urbanisme, (à laquelle nous étions opposés), la construction Voie de la liberté d'un ensemble de bâtiments dont la hauteur n'est pas en cohérence avec le bâti existant, très proche de l'axe routier et portant préjudice à l'esthétique du secteur, a pu être réalisée.

- Alors que notre liste s'était battue pour maintenir le terrain derrière le lavoir dans le patrimoine de la commune, la municipalité l'a vendu à un constructeur. Nous avions pourtant soutenu le projet initial de l'association *Les Naturalistes du Saint-Quentin* de création d'un parc écologique de la biodiversité au service de tous les habitants. Finalement ce projet a été mis en œuvre sur le terrain en contrebas du Belvédère. Réalisation réussie sur les plans esthétique et écologique, mais peu accessible aux personnes handicapées, marchant mal et aux poussettes.

Résultat de la vente du terrain du lavoir : un site magnifique livré à l'urbanisation (2 maisons avec 2 piscines), l'entrée du village défigurée, le lavoir cerné de maisons, et le système sensible des sources perturbé, comme en témoignent les eaux troubles du bassin et des mares des riverains, ainsi que la boue qui ruisselle sur les marches du lavoir.



De gauche à droite : Voie de la liberté, l'écrasant Premium - Près du lavoir, ce qui aurait pu être le parc de la biodiversité

## Environnement

L'incitation à végétaliser places et placettes est désormais largement documentée par de nombreux articles scientifiques et relayée par les pôles de l'administration publique concernés et des associations spécialisées. Les consignes pour affronter le défi climatique sont claires, elles mettent en avant les bonnes pratiques locales pour l'aménagement du territoire.

Le PLUI de l'Eurométropole s'organise autour de 4 ambitions dont « une métropole de l'écologie urbaine ».

La situation est alarmante, elle réclame une meilleure utilisation des sols et espaces. Le Plan Sobriété en Eau annoncé par E. Macron le précise encore. Metz compte des unités de recherche, leurs experts, récompensés au niveau national, publient et sont disponibles, souhaitent être consultés.

Le LIV Biodiv'Est de la région Grand Est parle de la nécessité d'une intelligence collective.

Alors : Comment comprendre, sur l'ensemble de la commune et malgré nos interventions, l'installation persistante de bacs à fleurs en métal, véritables coffres à chaleur, ainsi que de cailloutage au sol, matériaux coûteux et obsolètes auxquels de nombreuses municipalités ont renoncé ?

## Un rappel

Les séances de Conseil municipal sont publiques, tout habitant peut y assister (sans intervenir). Vous pourrez vous rendre compte de son mode de fonctionnement à Scy-Chazelles et de la participation active des élus de notre liste.

Pour joindre vos élus, Jean-Jacques NEYHOUSER, Georges KRAUS, Alexandre LOCQUET : [sigeo57160@gmail.com](mailto:sigeo57160@gmail.com)  
Pour suivre nos contributions : <https://www.mairie-scy-chazelles.fr/voie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>



## URGENCES

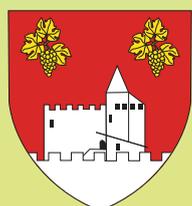
**Service du médecin de garde**  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

**Usine d'Electricité de Metz**  
03 87 34 44 44

**Distribution eau potable**  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

**GrDF**  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34

**Policier municipal**  
06 01 16 70 97



## Scy-Chazelles

### MAIRIE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14  
mairie@mairie-scy-chazelles.fr  
www.mairie-scy-chazelles.fr

## SANTÉ

à Scy-Chazelles .....

### MAISON MÉDICALE

- 1 imp. Anne-Marie Célestine Michel
- **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**  
*Dr Amandine Fanara* 03 87 50 16 16
  - **INFIRMIÈRES**  
*Virginie Prette et Valérie Ribeiro*  
06 09 26 37 63
  - **MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE**  
*Marine Pierlot* 03 87 66 39 49
  - **OSTÉOPATHE**  
*Gonzague Kiffeurt* 03 87 30 73 81
  - **CHIRURGIENS DENTISTES**  
*Dr Jérémy Durkalek, Dr François Lesieur et Dr François Fuzier*  
03 87 60 02 40
  - **ORL**  
*Dr Firas El Hachem* 03 87 17 83 92
  - **PÉDICURE PODOLOGUE**  
*Anne Karine Lithfous*  
03 87 60 43 43

### ORTHOPHONISTE

*Anne Sophie Petailat*  
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

*Sylvie Fenninger*  
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

à Moulins-lès-Metz .....

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

*Dr Vanessa Gautier*  
9 rue Verdun - 03 87 60 56 08

*Dr André Iser*  
18 rue de Metz - 03 87 60 34 96

### PHARMACIE

*Pharmacie de la Plage*  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 02 03

à Longeville-lès-Metz .....

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Cabinet médical**  
*Dr Alain Mabilie* 03 87 30 13 40  
*Dr Aurélie Marly* 03 87 34 42 92  
15 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle

### PHARMACIE

*Pharmacie de Longeville*  
Bd St Symphorien - 03 87 30 54 51

### SAGES-FEMMES

*Marie Bauer*  
50 bd St Symphorien - 03 87 17 28 35

à Metz .....

**CABINET INFIRMIER Laurence Fauconnet et Sandra Schneider**  
3 rue Xavier Roussel - 06 61 61 90 18

## DIVERS

**La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

**Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins  
Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76

**Presbytère protestant**  
Christian Benard  
3 bis chemin de Gorze  
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

**Enlèvement des encombrants**  
03 87 20 10 00

**Déchetterie d'Ars-sur-Moselle**  
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)

**Haganis - Service clients :**  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

**Bibliothèque** 03 87 60 35 52  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(Mardi, jeudi, vendredi 13h-16h, mercredi et samedi 9h-12h et 13h-16h)

**Accueil périscolaire**  
03 87 60 48 23  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

**Crèche « Les Scyogoneaux »**  
1 impasse de l'Archyre  
mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92

**PEP Lor'Est**  
03 87 31 19 23

**Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social  
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-Metz  
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information et de Coopération**  
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement**  
www.adil57.org

**Maison de la justice et du droit**  
03 87 18 50 67

**Numericable - Service client**  
3990 (0,80 cent mise en relation puis coût d'un appel local)

### TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté  
03 87 80 20 54  
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Transports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces